

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 82 (1937)
Heft: 10

Artikel: Notes de tactique à l'usage des futurs capitaines
Autor: Léderrey, E.
Anhang: Annexe I
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au combat, les communications entre cp. et bat. sont assurées normalement par les *coureurs*, exceptionnellement (en période de stabilisation) par le *téléphone* et seulement dans les cas où l'ennemi pourra écouter sans inconvénient (emploi de noms fictifs, etc.). Entre cp. et sct. le coureur pourra parfois se mouvoir, mais, en temps de paix, mieux vaut se passer complètement de lui, plutôt que de se faciliter de façon illusoire l'exercice du commandement.

Lorsque le masque à gaz, le bruit du combat ou l'éloignement empêcheront la voix de se faire entendre — ce qui sera fréquemment le cas sur le champ de bataille — force sera de recourir à des *signes conventionnels* (voir Ann. I et pour l'organisation d'un P.C. cp., Ann. II).

ANNEXE I

Signes et Signaux

Ce sont des *conventions* : elles n'ont de valeur que si *chacun* les comprend, dans le cadre de la cp. tout au moins. Il suffit pour cela (mais c'est nécessaire) de consacrer deux à trois minutes, presque chaque jour, à la répétition de ces signes, comme on le ferait pour un exercice de gymnastique d'ensemble.

Les signes, dont l'exécution n'est pas immédiatement contrôlable, doivent être répétés par le destinataire.

A. SIGNES RÉGLEMENTAIRES POUR TOUS.

1. *Attention !* = Bras levé.
2. *Avancer — Modifier la direction de marche* = Bras levé puis abaissé vers la direction voulue, le corps faisant face à cette direction.
3. *Halte !* = Bras levé puis abaissé par le côté.

Dans les cas 2 et 3 on peut marquer : le commandement préparatoire en abaissant le bras *lentement* (pour préparer les chevaux), à 45 degrés, puis le commandement d'exécution en achevant vivement le signe.

4. *Rassemblement ! A moi !* = Elever la coiffure au-dessus de la tête.
5. *Déployer !* = Etendre les bras de côté, à l'horizontale.

B. SIGNES RÉGLEMENTAIRES POUR LES ARMES AUTOMATIQUES.

6. *En position !* ou inversement : *Paquetez !* = Cercle horizontal au-dessus de la tête. Peut être terminé par le signe 16.
7. *Prêt !* (à tirer) ou *Cessez le feu !* = Lever la main.
8. *Feu !* = Abaisser vivement la main.

C. SIGNES POUR MITR. — NON FIXÉS PAR LE RÈGLEMENT.

(Se donnent, aussi dans la position couchée, jusqu'à ce que l'on ait reçu quittance par le même signe.)

9. *Munitions !* Apportez des munitions ! = Bras étendus latéralement.
10. *Eau !* Apportez de l'eau ! = Un bras étendu latéralement.
11. *Armurier, venez ici, il y a un enrayage !* = Un bras étendu latéralement, coiffure en main.
12. *Charrettes et sommiers, venez ici !* = Deux bras étendus latéralement, une coiffure dans chaque main.
13. *Concentrez le feu !* Bras écartés de côté puis réunis vers l'avant dans la direction de l'objectif. (Peut être suivi du N° de l'objectif indiqué sur le croquis de tir. Se servir alors de signes convenus — sémaphoriques ou Morse — et des fanions réglementaires).

D. SIGNES POUR TOUS, NON FIXÉS PAR LE RÈGLEMENT.

14. *Accélérez !* = Agiter vivement, au-dessus de l'épaule, l'avant-bras de l'arrière à l'avant.
15. *Ralentissez !* = De l'horizontale, abaisser la main lentement et plusieurs fois de suite.
16. *Appuyez de ce côté !* = Donner des coups de poing vers la direction voulue.
17. *Rapprochez-vous !* = Ramener à soi l'avant-bras étendu de côté.
18. *Débordez !* = Amener le bras tendu latéralement de l'arrière vers l'avant.
19. *Observez !* = Porter les deux mains devant les yeux, puis le signe 16.
20. *Tirez !* = Faire le geste d'épauler, puis le signe 16.
21. *Demande d'appui de feu !* = Mousqueton tenu horizontalement et à bout de bras au-dessus de la tête, puis le signe 16 ou viser avec l'arme.

22. *Rien de nouveau !* Pas d'ennemi en vue = Bras étendus latéralement puis croisés plusieurs fois de suite et vivement au-dessus de la tête.
23. *Ennemi en vue !* = D'un bras, décrire plusieurs cercles verticaux devant le corps. Terminer par le signe 16.

E. SIGNAUX RÉGLEMENTAIRES.

Attention ! ou *Cessez le feu* = Un coup de *sifflet* (n'utiliser le sifflet que lorsque son emploi peut être limité à ceux que le signal concerne et ne risque pas de créer de la confusion ailleurs).

<i>Halte !</i> — • (coup long suivi d'un coup bref)	}	Signaux de manœuvre donnés par trompette, tambour, sifflet.
<i>En avant !</i> (six coups brefs)		
<i>Alarme contre avion !</i> <i>Fin de l'alarme</i> —	}	Répétés plusieurs fois par tambour, trompette, sirène.
<i>Alarme contre gaz !</i> <i>Fin de l'alarme</i> • — • — • —		

F. MOYENS D'IDENTIFICATION.

Cdt. cp. et cdt. bat. auront le plus grand intérêt, au cours du combat, à savoir et à pouvoir demander *rapidement* où se trouvent leurs fractions directement subordonnées. Ils pourront résoudre ce problème au moyen de *fanions*, se différenciant entre cp. par la forme et entre sct. par la couleur. Suivant que le fond sera sombre ou clair, chaque fanion présentera l'une ou l'autre de ses faces.

Exemples de formes de fanions :

- Cp. I = rectangulaire (modèle réglementaire) ;
 Cp. II = triangulaire allongée, la pointe vers le signaleur ;
 Cp. III = triangulaire allongée, la pointe vers l'extérieur ;
 Cp. IV = disques.

Exemples de couleurs :

- Sct. I = rouge côté opposé : blanc.
 Sct. II rouge coupé de blanc ($\frac{1}{3}$) » » : blanc coupé de rouge.
 Sct. III bleu » » : jaune.
 Sct. IV bleu coupé de jaune » » : jaune coupé de bleu.

Un fanion est levé d'un côté, jusqu'à ce que le fanion semblable réponde de l'autre. Il faut donc posséder un double jeu de fanions.

G. SIGNALISATION PAR FANIONS ET CODE CHIFFRÉ.

On peut utiliser les fanions mentionnés sous F. (ou, pour communiquer avec des patr., surtout en montagne, des drapeaux), aux fins de transmettre de brefs messages. Dans ce cas, il est recommandé de composer un *code chiffré*, mi-permanent, mi-occasionnel, contenant des phrases toutes faites, numérotées, que l'on transmet par chiffres Morse ou sémaphoriques¹.

H. SIGNALISATION PAR MOUCHOIRS.

De couleurs différentes, entre chef sct. et chef gr. (exemple : I. gr. : blanc ; II. gr. : rouge ; III. gr. : jaune), aux fins de permettre au chef sct. de rester maître de ses groupes.

ANNEXE II

Fonctionnement d'un P.C. cp. fus.

A. PERSONNEL À DISPOSITION.

Le cdt. cp. a besoin de *collaborateurs* stylés (le comprenant à demi-mot), actifs (avides de se rendre utiles) et dévoués. La valeur de ce personnel dépend donc de son choix et de son entraînement. Outre le gr. *Fm.T.* (3 sof., 12 fus. servant 3 pièces), les 2 armuriers, les 2 sold. san., le cdt. cp. aura près de lui, au combat : 1 of., chef de la sct. de commandement, le sergent-major, 1 gr. de *cdmt.* (1 sof., 11 fus., 1 tamb. — 5 cycles) et un gr. fus. (1 sof., 12 fus.).

B. RÉPARTITION DES FONCTIONS.

Si le cdt. cp. est *absolument libre* d'utiliser ce personnel comme il l'entend, il n'en devra pas moins répartir des fonctions *normales*,

¹ La maison *Sarial*, à Lausanne, a édité une planche pouvant servir de modèle.